Appel d'offres



Service des infrastructures, de la voirie et des transports Direction des infrastructures Division de la conception des travaux

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, **avant 14h00** à la date indiquée ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, Bureau de réception des soumissions R-134, Montréal H2Y 1C6, pour:

Catégorie : Travaux

Appel d'offres: 10164

Descriptif: Travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage sur diverses rues

de la Ville de Montréal

Date d'ouverture: 21 janvier 2015

Dépôt de garantie: 10 % cautionnement

Renseignements: Dominique Filion, ingénieure 514 872-3945

Éric Lavoie, ingénieur 514 872-8027

Documents:

Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du mardi, 2 décembre 2014 sur le site Internet du SÉAO contre le paiement exigé non remboursable.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600 ou en consultant le site Web : www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Le présent appel d'offres public vise l'octroi de deux contrats distincts.

Le soumissionnaire qui désire présenter une soumission pour chaque contrat doit déposer 2 soumissions indépendantes et complètes dans chaque cas.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie suivante :

Contrats: UX15350 et UX15351

Appel d'offres: 10164

Titre : Travaux de réhabilitation de conduites d'eau potable par chemisage sur diverses rues

de la Ville de Montréal

Aussi, Un soumissionnaire peut déposer une seule soumission pour l'un ou l'autre contrat.

Enfin, un soumissionnaire peut préciser qu'il ne désire obtenir qu'un seul contrat, mais sans mentionner lequel. Il doit fournir qu'un seul cautionnement de soumission. L'ordre de priorité des contrats est le suivant :

- a) Contrat UX15351 : Travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal Secteur Ouest
- b) Contrat UX15350 : Travaux de réhabilitation des conduites d'eau potable par chemisage sur diverses rues de la Ville de Montréal Secteur Est

Ainsi, l'entreprise à qui sera accordé le contrat a) UX15351, et qui n'aurait fourni qu'un seul cautionnement sera déclarée non conforme quant au contrat b) UX15350, puisqu'elle n'aurait pas déposé de cautionnement de

soumission pour le contrat b).

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

aucune obligation de quelque n	lature que ce son envers le ou les soullissionnaires.
Montréal, le 2 décembre 2014	
Le greffier de la Ville M ^e Yves Saindon	
Journaux de publication:	Le devoir; _x_ La Presse; Le Journal de Montréal; The Gazette autre: (spécifiez)